



# LA FEDERATION COMMUNIQUE

PENICAUD

## TOUJOURS LE MÊME COUP

« Il n'y aura pas de casse sociale » assure la ministre du Travail quant à sa réforme du Code du Travail. 120 ans d'acquis sociaux seraient balayés d'un trait de plume en quelques heures d'une pseudo concertation avec les organisations syndicales, une réforme qui donne tous les droits au patronat de faire sa propre loi par entreprise et un tel bouleversement n'aurait aucune conséquence pour les salariés ? Si ce n'était si dramatique, on pourrait en rire. De telles promesses à la Macron n'engagent que ceux qui y croient.

M. Pénicaud est coutumière de l'imposture. C'est déjà ce qu'elle avait dit aux organisations syndicales en 2013 par exemple, lorsqu'elle était DRH chez Danone, à l'annonce des 900 suppressions d'emplois dans le groupe en Europe. On en connaît le résultat. Ce plan dit d'économies, mis en place au nom de la crise, a imposé des sacrifices aux salariés au moment même où le groupe versait 1,350 milliard d'€ de dividendes aux actionnaires. Pour les salariés, ça s'est traduit par des licenciements, des départs non remplacés, des conditions de travail extrêmement dégradées... De telles mesures venaient amplifier des dispositions patronales précédentes qui cassaient le statut social des salariés du groupe et proposaient d'autres reculs sociaux. Mme Pénicaud, à chaque plan social, à chaque recul, vous nous servez le même discours... Et toujours la main sur le cœur ! De plus, pour l'ex-DRH, une plus-value de 1,1 million d'€ grâce à la vente des stock-options suite à un cours de l'action qui a explosé, la Bourse plébiscitant les restructurations au bénéfice de la rentabilité financière à court terme. Le monde de l'hypocrisie, du mensonge, de la rapacité des marchands du temple, du veau d'or en quelque sorte.

Les salariés ne se trompent pas. En refusant très majoritairement les ordonnances de Macron cassant le Code du Travail, ils savent que ce qui est visé, ce sont tous les acquis sociaux et garanties collectives arrachés par des décennies de luttes, ce que le patronat réclame à grands cris depuis longtemps. Et contrairement de ce qu'affirme Pénicaud, savante expérimentée, docile et zélée du patronat, les conditions de vie et de travail des salariés vont subir une régression sociale sans précédent avec les CDI de chantiers, la simplification du recours aux licenciements et le plafonnement des indemnités prud'homales, l'inversion de la hiérarchie des normes....

La CGT et les salariés ne laisseront pas faire ! Nous savons d'expérience que les acquis sociaux ne sont pas à chercher dans le nouveau bureau ministériel de Pénicaud. Seules, les luttes paient.

Montreuil,  
Le 29 août 2017